



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance :

.....

Gestionnaire du relais petite enfance :

.....

Période contractuelle :

.....



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE.....	3
1.Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2.Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	5
2.1.Les moyens humains :	5
2.2.Le planning et les actions :	6
2.3.Les locaux	7
2.4.Le matériel.....	8
3.Le contexte territorial du Relais	9
4.La formalisation du projet	11
4.1.L'information et l'accompagnement des familles.....	11
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire	11
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne....	11
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	12
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels.....	12
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	12
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels	13
➤ Informer les professionnels sur le métier	13
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	13
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	14
➤ Organiser des ateliers d'éveil	14
➤ Accompagner la montée en compétence des assistants maternels.....	14
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	15
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels	15
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels.....	16
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	16
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :	16

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

Pour rappel, pour la CAF de l'Ardèche, nous vous incitons à bien compléter les 3 missions renforcées afin qu'elles puissent être prises en compte et être évaluées en fonction de vos choix annuellement.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais Petite Enfance Berg et Coiron	
Adresse administrative : 135 RUE LAZARE DURIF 07170 VILLENEUVE DE BERG	
Numéro(s) de téléphone : 09 79 73 53 25	
Adresse email : rpe@bergetcoiron.fr	
Date de création : Septembre 2007	

Gestionnaire :	
Nature juridique : Communauté de communes Berg et Coiron	
Adresse : 33 grand rue Hôtel Malmazet 07170 Villeneuve de Berg	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Sandra Condemine	
Coordonnées de contact : scondemine@bergetcoiron.fr	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais	
Saint Germain, Saint Andéol de Berg, Mirabel, Lussas, Saint	
Gineys en Coiron, Seautres, Saint Pons, Saint Jean le Centenier, Villeneuve	
de Berg, Saint Maurice d'Ibie, Saint Laurent sous Coiron, Berzème	

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	MONNIER MAGALIE		
Date d'embauche	7/09/2007		
Formation initiale	DESS Psychologie		
Expérience(s) professionnelle antérieure	Educatrice en Itep, en Mas, foyer de l'enfance Ludothécaire		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	24,50h		
Formation continue envisagée			

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction			
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)			

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	9h	9h	9h00	9h		
	Horaires	12h30	12h30	12h	12h30		
Après - midi	Horaires	13h	13h		13h		
	Horaires	16h30	16h30		16h30		
Total heures		7h00	7h00	3h00	7h00		

Si plusieurs activités sont réalisées en même temps par différents animateurs, précisez l'ensemble des activités dans les cases.

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6h	23
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	6h	23
Temps collectifs et animations en présence des enfants	6h	23
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	6h30	31
Autre(s) (préciser)		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le Rpe soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

.....

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un Rpe dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le Rpe doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : ~~OUI~~ NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	x	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	X Multiaccueil et Laep	
... a une signalétique	x	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	x	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	x	
... dispose d'une salle de réunion	x	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	x	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	Jardin, potager,	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

.....

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Villeneuve de Berg	Salle de judo	Activité motrice aux vacances scolaires
Villeneuve de Berg	Ludothèque	Animation 1 fois / mois
Lussas	Bibliothèque	Animation 1 fois / mois

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	x	
... un téléphone portable		x
... un ordinateur fixe		x
... un ordinateur portable	x	
... un photocopieur	x	
... une imprimante	x	
... un accès à internet	x	
... un logiciel de gestion	x	
... une adresse mail	x	
... matériel pédagogique et d'animation	x	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	x	
... un véhicule	x	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Le Relais Petite Enfance a été créé en 2007, suite à un diagnostic de territoire afin d'étudier les besoins en mode d'accueil. Il a été, jusqu'en 2010, itinérant, entre Villeneuve de Berg et Lavilledieu et ensuite intégré dans les locaux tout neufs du Lieu d'accueil de la Petite Enfance au 135 rue Lazare Durif, sur la commune de Villeneuve de Berg.

Les locaux sont partagés avec le multi-accueil et depuis 2018 avec le LAEP « l'Envol ».

Suite au départ de la commune de Lavilledieu de la Communauté de communes en janvier 2017, le RPE continue des temps d'animation sur la commune de Lussas.

Indiquer l'ensemble des modes d'accueil présent sur le territoire de votre RPE (accueil collectif -PSU et PAJE-, services d'accueil familial, assistants maternels à domicile, Mam, etc.) et préciser les liens existants ou à venir avec ces modes d'accueil

Sur le territoire de Berg et Coiron, nous disposons :

- d'un accueil collectif de 25 places + 1 place d'urgence, géré par la communauté de commune Berg et Coiron.
- 24 assistantes maternelles en activité dont 3 assistantes maternelles travaillant ensemble dans une MAM à Lussas et dont 20 d'entre elles utilisent le service du RPE
- 1 assistante maternelle en garde à domicile fréquentant le RPE

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Depuis la rentrée de Septembre 2021, nous avons constaté le départ de plusieurs assistantes maternelles agréées et une deuxième vague en septembre 2022. Le nombre de places disponibles en accueil individuel va donc se réduire significativement.

Malgré cela, presque la totalité des professionnelles fréquentent le relais.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la CTG, du SDSFou autres) :

Cette problématique de baisse de places d'accueil individuel fait partie des réflexions prioritaires actuelles et à venir pour l'ensemble des professionnels et élus du territoire afin de pouvoir répondre aux besoins de mode d'accueil des familles habitant la communauté de communes Berg et Coiron.

La politique petite enfance du territoire est une volonté de complémentarité des modes d'accueil, et cela en partenariat avec les acteurs locaux.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du Rpe dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance, dont la participation à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la CTG existante sur le territoire

Le rpe travaille en partenariat avec les acteurs locaux petite enfance, collabore avec la responsable du Pôle Services aux habitants qui coordonne l'ensemble des services et travaille avec les élus au bien-fondé de cette politique petite enfance. Il participe à la mise en œuvre de la CTG et son application.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le Rpe avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Le Rpe travaille avec les acteurs locaux : animation à la bibliothèque de Villeneuve de Berg, de Lussas, animation à la ludothèque, des projets sont régulièrement partagés avec les centres de loisirs et le multi accueil.

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

Dans le descriptif des actions, une ligne par action est attendue.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

- Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Par an, nous renseignons environ 70 familles lors des rdv à l'Espace Information Famille ou bien par téléphone	L'espace Information permet de centraliser les demandes de modes d'accueil et permettre une complémentarité de ces derniers.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Communication sur l'offre d'accueil via le site internet et Facebook Cdc, information sur la disponibilité des assistantes maternelles sur le site monenfant .fr	Répondre aux besoins des familles	2-3 ans	Toutes les demandes ont trouvé une solution d'accueil

- Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Aucune demande n'a encore été formulé via mon.enfant.fr	Les parents n'utilisent pas ce vecteur de communication. Utilisation par de nombreux parents du site nounoutop

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Besoin d'identifier le problème et communiquer davantage sur l'existence et l'utilité de ce site	Contacts familles via mon enfant.fr	2-3 ans	Nb de mails

- **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Le guichet unique appelé « espace information famille » existe depuis 2013 et est largement utilisé par les familles cherchant un mode d'accueil. Individuel ou collectif. Il permet de maintenir une complémentarité des modes d'accueil du territoire et une étude objective des demandes lors de la Commission d'attribution des places tenue par des élus, la responsable des services, la directrice de crèche et ponctuellement la PMI. La responsable de « l'espace information famille » anime cette commission.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Communication par le site internet et facebook de la CDC, par le « Guide Berg et Coiron », auprès des élus et acteurs locaux.	Complémentarité des modes d'accueil	1 an	Nbre de rdv

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

- **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le Rpe permet la mise en relation des familles et des professionnelles par le biais de la liste des assistantes maternelles agréées diffusée aux parents et de rdv proposés au sein de la structure	Les familles utilisent le service Ram afin de trouver une assistante maternelle ou bien par connaissance s'adresse directement à la professionnelle La difficulté pour les parents est de faire le tri sur la liste entre AM actives et non actives.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Veille sur l'activité des assistantes maternelles permettant une réactualisation régulière de la liste	réactivité sur les disponibilités	1-2 ans	Nb de places occupées

- **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les parents ont des difficultés à identifier et comprendre les démarches administratives qui leur incombent en tant qu'employeurs. Il s'en réfère à l'assistante maternelle qui endosse des démarches et calculs qui ne sont pas le rôle de la salariée	Baisse des questions administratives des parents et par conséquent, par méconnaissances administratives, ruptures de contrats problématiques. Le RPE doit régulièrement gérer ses ruptures avec les parents employeurs et les A.M concernées.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Communication auprès des assistantes maternelles afin qu'elles adressent les parents au RPE pour les démarches administratives	Plus de questions liées au contrat venant des familles	1 an	Motifs des rdv famille

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

- **Informers les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Information auprès des candidates à l'agrément lors de rdv et lors des réunions de pré agrément organisées par la Pmi en présence du RPE	Très peu de réunions ont été organisées ces derniers mois sur le DTAS sud est par manque de candidates à l'agrément et notamment aucune candidate pour le territoire de Berg et Coiron

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Besoin de développer l'offre sur le territoire et de mener des actions pour la promotion et valorisation du métier	Candidate à l'agrément	3-4 ans	Nbre de places d'accueil en hausse

- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le relais propose une assistance depuis 2021 aux assistantes maternelles mais celles-ci restent autonomes sur cette démarche	Pas de mise en relation parents professionnelles via le site donc l'utilité de tenir leurs informations à jour sur le site n'est pas très convainquant

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Continuer d'informer les familles sur l'existence du site et de son intérêt	utilisation du site par les familles	1- 2 ans	Nbre d'appel

- Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Les assistantes maternelles expriment le besoin de participer à des séances d'analyse de la pratique	difficultés de trouver des intervenants et de financer plusieurs séances

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Recherche d'un nouvel intervenant avec tarifs accessibles	séances programmée	1 an	Mise en place d'au moins quatre séances

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

- **Organiser des ateliers d'éveil**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le RPE met en place 3 ateliers par semaine pour 3 groupes distincts d'assistantes maternelles pour un maximum de 15-18 enfants par séance en respect des normes d'accueil	Maintenir des ateliers avec des intervenants et des ateliers à l'extérieur du Ram en partenariat avec les acteurs locaux

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Partenariat avec l'accueil de loisirs de Lussas pour des ateliers communs à la bibliothèque de Lussas	4 Séances programmée	1 an	Nb d'enfants présents
2	Projet nature avec le multi-accueil	Ateliers partagés	1 an	Nb de séances
3	Eveil musical pour les enfants du Rpe	6-9 séances	1 an	Nb d'enfants
4	Projet Malle MEEMO 07 avec les structures petite enfance et les bibliothèques	3 à 4 séances	6 mois	Nombre d'enfants et interaction avec les autres structures

- **Accompagner la montée en compétence des assistants maternels**

Dont accompagnement à l'appropriation de la charte nationale d'accueil du jeune enfant par les assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Besoin de reconnaissance exprimé par les assistantes maternelles	Valorisation du métier auprès du grand public

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Réunion d'information pour créer des échanges sur leur pratique	Créer des échanges sur leur pratique	1 an	Nbre d'assistantes maternelles

- **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Les assistantes maternelles expriment le besoin de prendre du recul sur leur pratique

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Proposition de modules de formation en associant les RPE sud Ardèche	Session mise en place	1 an	Nb de participantes	Proposition de modules de formation en associant les RPE sud Ardeche

- **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Valoriser le métier par le biais de la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse motivation des assistantes maternelles de participer à des sessions de formation continue - Proposition de sessions inter-Rpe

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du catalogue de Formation Iperia - Sessions de formation mises en places en commun avec Rpe du Sud-Ouest 	Une ou plusieurs sessions	1-2 ans	Nbre de participantes

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

- **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Actuellement les assistantes maternelles sont en plein emploi sur le territoire	La baisse du nbre d'AM actives conduit les assistantes maternelles à refuser des demandes d'accueil car leurs places sont complètes

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Veiller à mettre en relation l'offre et la demande pour que les places disponibles chez les assistantes maternelles soient rapidement communiquées aux familles	aucune place vacante	2-3 ans	plein emploi des AM

- Promouvoir le métier d'assistant maternel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le métier semble beaucoup moins attractif ces dernières années, notamment avec l'épisode de COVID 19.	Moins d'Am actuellement sur le territoire qui réduit considérablement l'offre d'accueil sur Berg et Coiron

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	Réflexions avec les élus sur les actions à mener sur le territoire afin de valoriser et faire la promotion de l'accueil individuel	Installation d'assistantes maternelles sur le territoire	3-4 ans	Plus de places d'accueil individuel

- La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Une forte baisse du nombre d'assistantes maternelles sur notre territoire nous conduit à penser des actions afin de faire la promotion du métier d'assistante maternelle

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE				
N°	Description de l'action et des moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
	-Pistes de travail sont en cours de réflexion avec les élus communautaires : -Mise en relation avec Polemplei pour réfléchir sur le recrutement -Mise en relation avec Mfr pour présentation du métier aux élèves Bac Pro Sapat	Installation d'assistantes maternelles sur le territoire	3-4 ans	Nbre de nouvelles Am

	<p>-Recherche de local pour favoriser l'implantation d'une Mam sur la partie Est du territoire (Travaux de rénovation financé par la Cdc + l'appel à projet de la Mas et subvention de la Caf)</p> <p>-Relancer services locaux de services à la personnes (Admr,...)</p>			
--	---	--	--	--